

COUPON RÉPONSE À RETOURNER À :

C G H A V,

55 rue de Châteaudun

63000 - CLERMONT-FERRAND

Je renouvelle ma cotisation au Cercle Généalogique et
Héraldique de l'Auvergne et du Velay et/ou mon abonnement
à son bulletin « A moi Auvergne ! » pour l'année **2021**.

Remplissez toutes les lignes de ce bordereau

Si votre adresse a changé cette année, aidez-nous en cochant la case ci-contre

Nom :

Prénom :

Numéro d'adhérent :

Bâtiment, Escalier :

Adresse :

Code Postal et Localité :

Téléphone (*confidentiel, ne sera utilisé qu'en cas de difficulté*) :

Montant 2021 : Euros **par chèque à l'ordre du CGHAV**

ou **par virement bancaire** (*France et zone Euro*) : (*attention à bien vous identifier*)

IBAN : FR76 1680 6052 0066 1000 5128 296

Intitulé du compte : ASSOC. CGHAV (*numéro de compte modifié cette année*)

Cotisation et réabonnement : **France et Dom-Tom : 33 €** | **Europe : 36 €** – **Outre-mer par avion : 40 €**

Membre Bienfaiteur : à partir de **100 €** (*avec reçu fiscal partiel, au-delà de la cotisation*)

Abonnement à la revue sans être adhérent : **France et Dom-Tom : 31 €** – **Europe : 34 €** – **Outre-mer : 38 €**

Cotisation sans abonnement à la revue : **25 €** (*tous les services sans la revue*)

Le timbre annuel de la FFG est à votre disposition si vous en avez besoin (par ex. pour accéder à la bibliothèque d'un autre cercle). Pour des raisons d'économie, nous ne l'envoyons que si vous nous le demandez (avec une enveloppe timbrée **pré-adressée**).

Abonné à la revue sans être membre, vous n'avez pas accès à GeneaBank ni à l'espace privé de notre site internet et ne pouvez pas participer au Forum Internet de Questions / Réponses.

Tous nos membres ont accès à **GeneaBank**, mais pour cela vous devez nous indiquer une **adresse électronique valide** (*qui peut être celle d'un parent ou d'un ami, si vous n'en avez pas*)

Adresse électronique :@.....

(*Attention à écrire très soigneusement votre adresse électronique. Faites-le en majuscules, même si elle doit être en minuscules. En particulier, attention aux points et aux tirets qui peuvent être confondus*)

Date et Signature :

Appel de Cotisation 2021

Le bordereau de renouvellement de cotisation est toujours très important, car ce n'est que grâce à lui que nous pouvons vous joindre ou authentifier votre utilisation de la partie privative de notre site internet ou de GeneaBank.

N'oubliez pas que ces outils nécessitent deux codes : un « Identifiant » ou « **Nom d'utilisateur**, et un « **Mot de Passe** ». Ces « **Nom d'utilisateur** » et « **Mot de Passe** » sont les mêmes sur le site et sur GeneaBank. Votre numéro d'adhérent est indispensable dans les deux cas et vous le trouverez sur votre carte ou sur l'étiquette d'adressage de « A moi Auvergne ! ». Conservez-le soigneusement. Si vous perdez vos identifiants, le site internet pourra vous aider : vous y disposez d'un formulaire de contact qui vous permettra de nous adresser votre demande..

En ce qui concerne le **Forum**, le système Yahoo ! disparaît et nous faisons tout pour le remplacer (voir la note en rubrique « Avis importants »).

Attention à la communication des adresses électroniques : il ne faut pas que nous fassions d'erreur en la transcrivant. **SVP, écrivez-la en capitales en notant bien tiret (haut ou bas) et points.**

Date limite de renouvellement : 20 janvier 2021

Pour un fonctionnement harmonieux de notre Cercle et pour la livraison régulière de votre revue préférée, il est important d'effectuer le règlement de votre cotisation **avant le 20 janvier**.

Pour accompagner votre chèque de règlement, remplissez soigneusement la totalité du bordereau avec une attention particulière pour votre adresse internet. Notez également votre numéro de téléphone, fixe et/ou mobile, qui ne sera jamais diffusé (pas plus que votre adresse), mais utilisé seulement pour vous contacter en cas de difficulté particulière.

Depuis l'an dernier, vous avez la possibilité de régler votre cotisation par un virement bancaire qui, en principe, est gratuit dans la zone euro (virement SEPA). Il vous sera sans doute plus utile en Europe qu'en France. **Attention cependant** : tout changement de coordonnées, nécessite un bordereau

R.G.P.D.

Règlement Général de Protection des Données

Vous avez certainement eu plusieurs démarchages provenant de banques ou d'entreprises de commerce ou d'abonnement en ligne. Les adresses utilisées ne peuvent pas provenir du CGHAV.

Vos données personnelles doivent impérativement être protégées et le sont lorsque vous nous les confiez.

C'est le cas du CGHAV puisque, en adhérant à notre association, vous fournissez vos coordonnées postales, votre numéro de téléphone et votre adresse électronique. Nous avons besoin de ces données pour assurer nos contacts avec vous, c'est-à-dire l'envoi de la revue, votre adresse électronique pour le forum internet et le système GeneaBank. Numéro de téléphone et adresse électronique sont utiles pour vous contacter en cas de problème inattendu (tel un retour de routage de revue, parce que le facteur ne vous a pas trouvé, et cela est plus fréquent qu'on ne le pense)

Toutes ces données vous concernant restent strictement privées et ne sont accessibles qu'aux seuls administrateurs de votre cercle. A deux exceptions près :

- votre identité et votre adresse électronique sont indispensables au fonctionnement de GeneaBank et sont donc exportées sur le serveur de cette association.
- votre adresse postale est nécessaire à l'expédition de la revue et est donc transmise à l'entreprise de routage, qui l'efface dès que l'envoi est réalisé.
